

RAPPORT DU
Bilan des Emissions de Gaz à Effets de Serre
Année 2018

CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR



Toute une banque
pour vous

1. INTRODUCTION

1.1 *Le contexte réglementaire :*

Rappel : La réalisation du bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) est obligatoire pour les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes pour la France métropolitaine ou plus de 250 personnes pour les régions et les départements d'outremer. Le décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 a inscrit dans le code de l'environnement les dispositions réglementaires en définissant des modalités d'application (articles R229-45 à R229-56)

Les personnes morales de droit privé tenues d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre sont celles qui ont leur siège en France ou y disposent d'un ou de plusieurs établissements stables et qui remplissent la condition d'effectif rappelée plus haut, l'effectif étant calculé conformément aux règles prévues à l'article L. 1111-2 du code du travail, au 31 décembre précédant l'année de remise du bilan (nombre de salariés titulaires d'un CDI, CDD, temps partiel, travail intermittent, salariés temporaires).

Le premier bilan doit être établi avant le 1^{er} décembre 2012, et transmis par voie électronique au préfet de la région dans le ressort de laquelle la personne morale a son siège ou son principal établissement avant cette date. Il porte sur les activités de la personne morale assujettie sur le territoire français. Le bilan d'émissions de GES est public et mis à jour tous les 3 ans.

Nouveauté : La fréquence des bilans GES est portée de 3 à 4 ans pour les entreprises, calée sur celle des audits énergétiques. La collecte des bilans d'émissions de gaz à effets de serre et des audits énergétiques sera dorénavant assurée par une plateforme unique administrée par l'Adème.

Les gaz à effets de serre considérés sont ceux énumérés par l'arrêté du 24 août 2011 relatif au gaz à effet de serre couverts par les bilans d'émissions de gaz à effet de serre, à savoir :

- Le dioxyde de carbone
- Le méthane
- Le protoxyde d'Azote
- Les hydrofluorocarbones
- Les hydrocarbures perfluorés
- L'hexafluorure de soufre

1.2 *Contenu du rapport*

Le présent rapport s'appuie sur la trame du guide du MEDDTL (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement) intitulé « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effets de serre conformément à l'article 75 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE°- Version 2) ».

Document à annexer au Bilan des émissions de GES.

Synthèse des actions présentant pour chaque catégorie d'émissions les actions que la personne morale envisage de mettre en œuvre au cours des 3 années suivant l'établissement du bilan – Décret n°2011 – 829 du 11 juillet 2011).

Le chapitre suivant reprend ainsi les différents éléments attendus.

2. BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

2.1 Personne morale concernée

Raison Sociale : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

Code APE : 6419Z

Code SIREN : 415 176 072

Numéro de SIRET : 415 176 072 00015

Adresse administrative : Avenue Paul Arène

Les Négadis

BP 78 – 83002 DRAGUIGNAN Cedex

Nombre de salariés : 2 463

Banque

2.2 Description sommaire de l'activité

Collecte des dépôts et de l'épargne

Distribution de Crédit

Distribution de produits d'assurance des biens et des personnes

Services pour la gestion de leur patrimoine immobilier (recherches de biens, gestion locatives ...)

Né de l'Agriculture il y a plus d'un siècle, le Crédit Agricole est aujourd'hui un groupe à dimension européenne, fondé sur la différence identitaire de banque coopérative et mutualiste.

39 caisses régionales : sociétés coopératives de droit privé et banques pleinement responsables de leur gestion, elles constituent le 1^{er} réseau bancaire de proximité en France (plus de 7 000 agences). Elles sont détenues par les Caisses locales (majorité), Crédit Agricole S.A (25%) et des particuliers ou des investisseurs institutionnels par le biais de Chambres de Commerce et de l'Industrie.

Notre ancrage régional (périmètre organisationnel) :

- 223 agences de proximité et un réseau d'agences spécialisées
- 3 sites fonctionnels et bancaires St Laurent du Var, Draguignan et Manosque

917 533 clients dont 825 355 particuliers.

2.3 La démarche du Crédit Agricole Provence Côte d'azur

Banques coopératives et mutualistes, les Caisses régionales de Crédit Agricole n'ont pas attendu les réglementations RSE pour agir en la matière.

Les caisses régionales de Crédit Agricole se sentent responsables des territoires sur lesquels elles sont implantées et veulent être utiles à l'économie, ainsi qu'à leurs clients, sociétaires et collaborateurs.

C'est pourquoi, elles ont entrepris une démarche plus ambitieuse que le simple respect des obligations RSE. Lors du Congrès de Bruxelles en 2012, elles ont adopté un Pacte Coopératif et Territorial portant sur 5 grands domaines d'engagements :

- L'excellence dans leurs relations avec les sociétaires et les clients
- Le développement économique des territoires et l'environnement
- La gouvernance d'entreprise
- Leurs pratiques ressources humaines et sociales
- Leur responsabilité sociétale sur les territoires

La démarche retenue en matière de bilan gaz à effet de serre a conduit l'ensemble des caisses régionales à retenir une méthodologie et des objectifs communs.

Des axes de progrès ont été identifiés et des améliorations ont été objectivées en tenant compte de notre activité (réduction du papier, meilleure maîtrise des déplacements, éclairage, chauffage, mise en veille des ordinateurs ...)

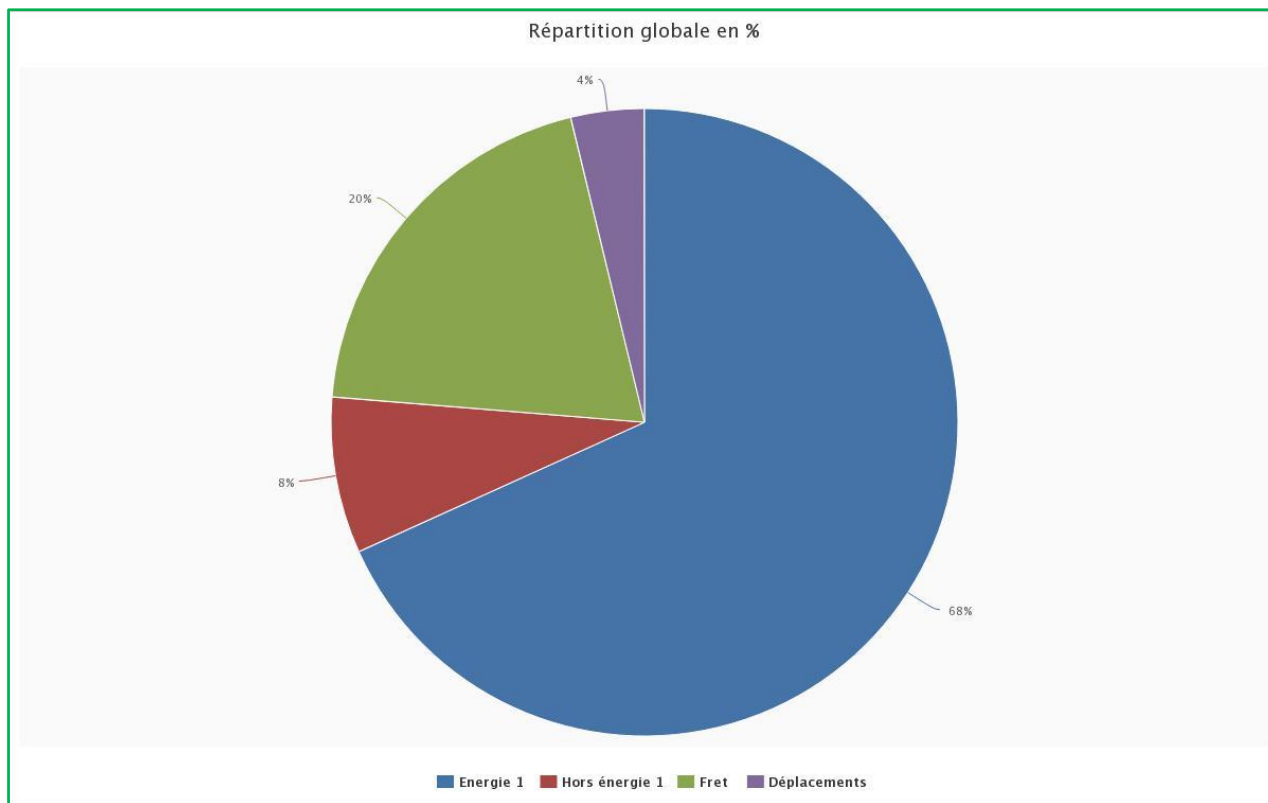
2.4 Année de reporting et année de référence

Année de reporting retenue : 2018

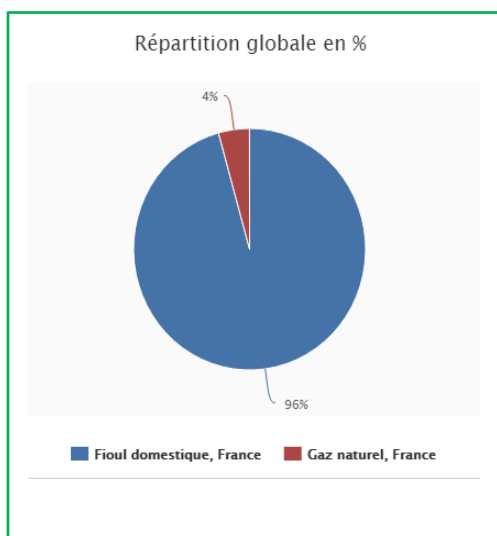
Année de référence: 2014

3. EMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Total Emissions t CO2e : 1 553



68% des émissions de GES sont dues au poste Energie 1 (1 060 t CO2e),
 Dont 82 % par le(s) Electricité achetée, moyenne par pays et 18 % par le(s) Combustibles fossiles,
 sources fixes.



Emissions t CO2e :

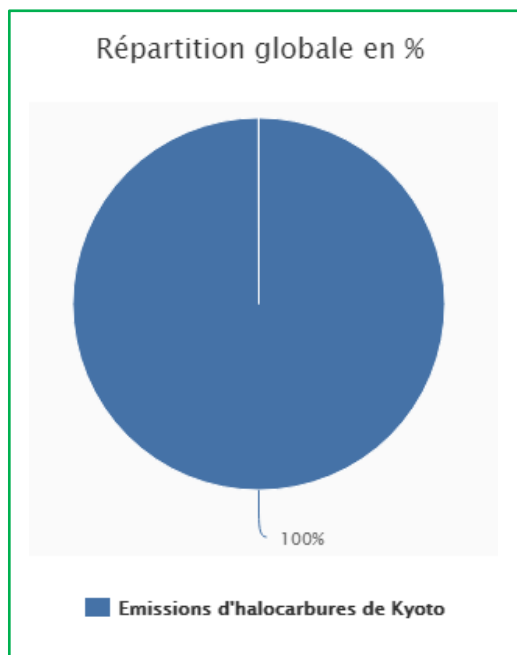
Combustible Fossile : Fioul domestique, France 187

Gaz naturel, France 8

Electricité achetée, moyenne par pays : France 865

TOTAL : 1060

8 % des émissions de GES sont dues au poste Hors énergie 1 (125 t CO₂e), dont 100 % par le(s)
Emissions d'halocarbures de Kyoto

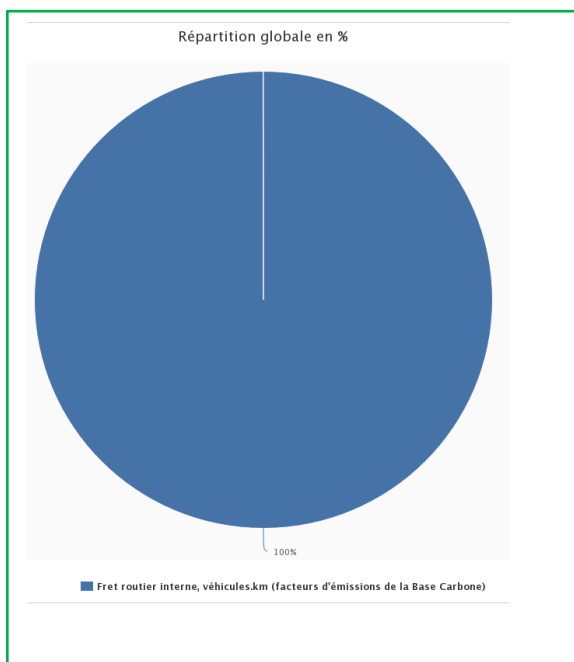


Emissions t CO₂e :

Emissions d' halocarbures de Kyoto 125

TOTAL : 125

20 % des émissions de GES sont dues au poste Fret (309 t CO₂e),
dont 100 % par le(s) Fret routier interne, véhicules.km (facteurs d'émissions de la Base Carbone).



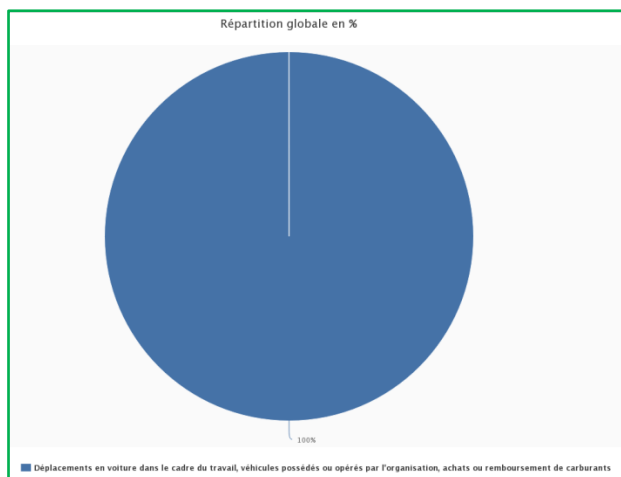
Emissions t CO₂e :

VUL, PTAC 3,5 t

express, ramasse distribution, pli/course 309

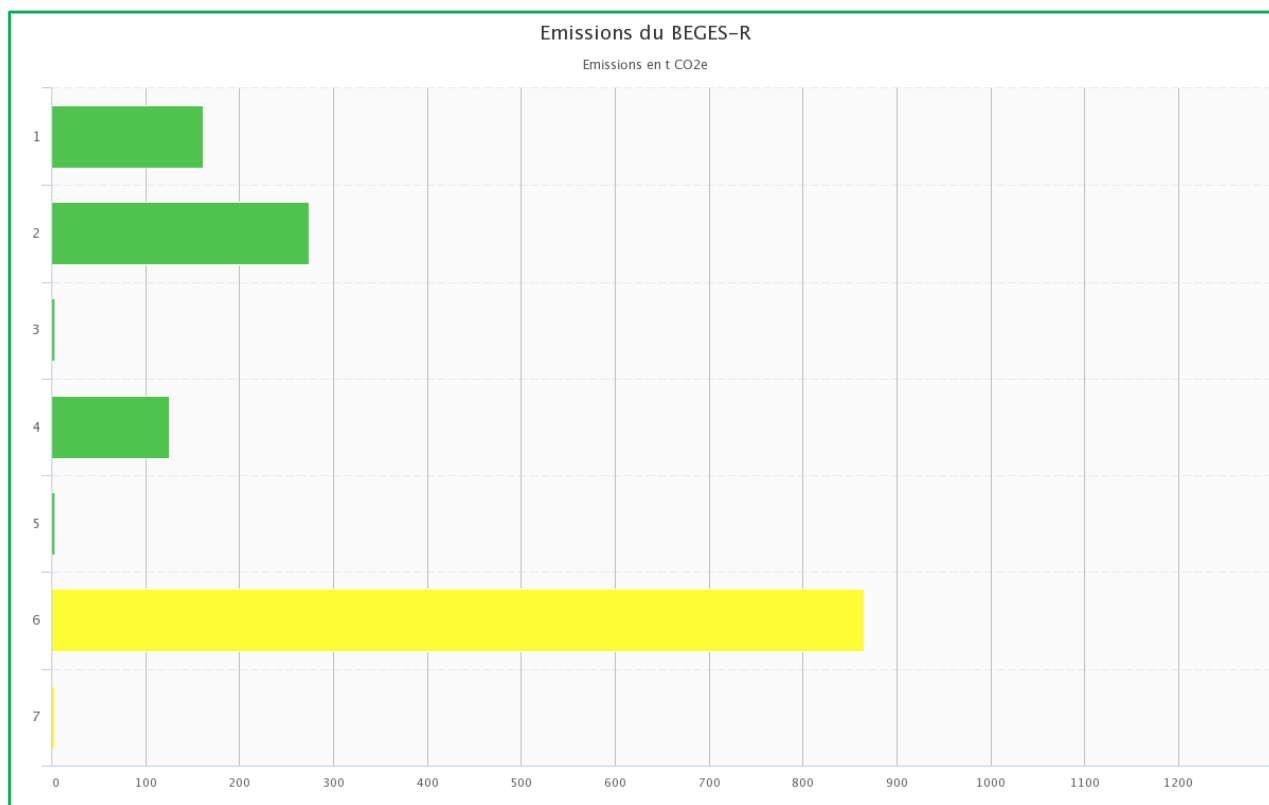
TOTAL : 309

4% des émissions de GES sont dues au poste Déplacements en voiture dans le cadre du travail, véhicules possédés ou opérés par l'organisation, achats ou remboursement de carburants



Emissions t CO₂e :

Gasol routier, France **59**



- **Emissions directes de GES**

- 1 : Emissions directes des sources fixes de combustion
- 2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
- 3 : Emissions directes des procédés hors énergie
- 4 : Emissions directes fugitives
- 5 : Emissions issues de la biomasse

- **Emissions indirectes associées à l'énergie**

- 6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
- 7 : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur

Suivi des indicateurs

t CO2e par Equivalent temps-plein **1 t CO2e**



Consommation d'électricité

12 262 686 kWh



Consommation de gaz naturel

40 996 kWh



Consommation de carburants

18 538 litres



Equivalence en nombre A/R Paris/Nice

3 569 A/R



Distance équivalente avec une 6 CV

5 881 718 km

4. SYNTHESE DES RESULTATS DU BILAN GAZ A EFFET DE SERRE

Le tableau ci-après expose la situation des émissions de gaz à effets de serre générées par l'ensemble des activités de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

Bilan GES											
			Valeurs calculées								Emissions évitées de GES
			Emissions de GES							Emissions évitées de GES	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)	
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	161	0	1	0	161	0	9	0	
	2	Emissions directes des source mobiles à moteur thermique	272	0	0	0	274	13	162	0	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	125	0	37	0	
	5	Emissions issues de la biomasse	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Sous-total	433	0	1	0	560	13	208	0	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	865	0	125	0	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Sous-total	0	0	0	0	865	0	125	0	
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluse dans les postes 1 à 7	94	4	1	0	105	13	44	0	
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	0	0	0	0	
	10	Immobilisations de biens	23	0	0	0	23	0	16	0	
	11	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	
	12	Transports de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0	
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0	
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0	
	16	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0	
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	23	Déplacement domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0	
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Sous-total	116	4	1	0	128	13	60	0	

Caractéristiques de l'empreinte													
Nom	BEGES 2018 (Scope 1 & 2)			Tonnes Ce	Tonnes CO2e								
Date de création :	28 Janvier 2019			Total	424	1 553							
Période de couverture :	01 Janvier 2018 au 31 Décembre 2018			Economies revendiqué									
Responsable :	DOS SANTOS Fabienne												

Energie 1										Facteurs d'émissions (kg CO2e)			
		kg Ce	kg CO2e	Conso (tonnes)	Conso (kWh)	Conso (tep)	Conso (litres)	Incertitude	Conso (tonnes)	Conso (kWh)	Conso (tep)	Conso (litres)	
Combustibles fossiles, sources fixes													
	Fioul domestique, France - CA PCA 2018 (BEGES 2018 (Scope 1 & 2))	50 906	186 657	48,54				0%	3845,420	0,324346	3698,2	3,24683	
	Gaz naturel, France - CA PCA 2018 (BEGES 2018 (Scope 1 & 2))	2 294	8 412		40 996			10%		0,2052	2742,1	0	
Electricité achetée, moyenne par pays													
	France - EDF CA PCA 2018 (BEGESr 2018 (Scope 1 & 2))	235 855	864 801	12 262 686	5%				Conso (kWh)				
									0,0647				
Total du poste		289 056	1 059 870										

Hors Énergie 1							Facteurs d'émissions
		kg Ce	kg CO2e	Tonnes émises	Incertitude	Tonnes émises	
Emissions d'halocarbures de Kyoto							
	R410a - SITE DRAGUIGNAN SITE 83	6 327	23 198	0,01031	0%	2250000	
	R410a - Agences	27 755	101 768	0,04523	0%	2250000	
Total du poste		34 081	124 965				

Fret						Facteurs d'émissions
		kg Ce	kg CO2e	véhicules.km	Incertitude	véhicules.km
Fret routier interne, véhicules.km (facteurs d'émissions de la Base Carbone)						
	VUL, PTAC 3,5 t, express, ramasse distribution, pli/course	84 385	309 411	565 604	0%	0,547045
Total du poste		84 385	309 411			

Déplacements										Facteurs d'émissions (kg CO2e)			
		kg Ce	kg CO2e	Conso (tonnes)	Conso (kWh)	Conso (tep)	Conso (litres)	Incertitude	Conso (tonnes)	Conso (kWh)	Conso (tep)	Conso (litres)	
Déplacements en voiture dans le cadre du travail, véhicules possédés ou opérés par													
	Gasoil routier, France - CARTE TOTAL (CA PCA 2018) (BEGESr 2018 (Scope 1 & 2))	16 009	58 699				18 537,97	0%	3750,93	0,323234	3768,34	3,16643	
Total du poste		16 009	58 699										

En 2018, le mode de calcul a changé pour le poste « Hors Energie 1 », seule la quantité de fluide frigorigène rechargée est prise en compte.

SYNTHESE DES ACTIONS

5.1 Actions mises en place

Une volonté affichée de réduire les déplacements

- En 2014, la Caisse Régionale produit ses efforts en matière de déplacement :
- Pour réduire les risques routiers et limiter les déplacements de ses salariés, elle organise et définit de nouvelles règles en privilégiant l'usage de nouvelles technologies quand cela est possible (audio, visioconférence, ...) Environ 600 postes de travail ont été équipés de webcam.
- Co-voiturage pour les réunions physiques ou les formations,
- Mise en place en mai 2014 : un véhicule unique pour les livraisons de fournitures de bureau et de l'économat dans les agences sur les départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Alpes de Haute-Provence, avec une seule livraison par mois.
- Elle a adopté une politique de remplacement des véhicules diesel par des véhicules hybrides.

Plan de Mobilité

Depuis 2015, la Caisse Régionale PCA déclare auprès de la préfecture des Alpes-Maritimes et du Var un plan de déplacement entreprise (car soumis à un PPA sur la zone toulonnaise et niçoise)

Rappel : Depuis 2018, toute entreprise est tenue de réaliser un plan de mobilité (PDM) dès lors qu'elle réunit 100 salariés ou plus sur un même site, situé dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU)

PCA aspire à proposer des moyens de transports alternatifs aux collaborateurs situés sur les trois sites administratifs puis, à étendre ces propositions au réseau d'agences.

Réflexions 2019:

- Avec Scity.Coop (start-up coopérative et participative), réflexion sur un plan de mobilité
 - ⇒ Analyse de l'existant, réalisation d'un diagnostic
 - ⇒ Réalisation d'une cartographie des déplacements particuliers et professionnels de tous les collaborateurs
 - ⇒ création d'une application mettant en relation les conducteurs et passagers de PCA

L'Energie

Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur a obtenu en novembre 2015 la **Certification ISO 50001**

Pour rappel, la Certification Iso 50001 définit un cadre d'exigences

- Élaborer une politique pour une utilisation plus efficace de l'énergie
- Fixer des cibles et des objectifs pour mettre en oeuvre la politique
- S'appuyer sur des données pour mieux cerner l'usage et la consommation énergétiques et prendre des décisions y relatives
- Mesurer les résultats
- Examiner l'efficacité de la politique
- Améliorer en continu le management de l'énergie avec la mise en place d'un Système de Management de l'Energie (Smé)

En 2015, l'objectif initial de réduction de la consommation énergétique globale était de 5% par an sur 3 ans de notre consommation électrique. Cet objectif a été atteint.

En 2018, nous avons obtenu le **renouvellement de notre certification ISO 50001**

Le nouvel objectif du SMé prévoit une réduction de la consommation énergétique globale de 3% par an sur 3 ans de notre consommation électrique

Actions

Chantier rénovation CVC Site de St Laurent du Var avec mise en place d'une GTC

En 2016 et 2017 => le Crédit Agricole côte d'azur a mis en place un système de « gestion énergétique du bâtiment » dans les agences bancaires

- Gestion et optimisation des consommations énergétiques EDF, CVC
- Analyse des dérives par comparaison aux mois et années précédentes.
- Tableau de bord KWh/m2 en fonction des DJU.
- Remontée des comptages en temps réel.
- Pilotage horaire (marche/arrêt) des équipements techniques, à distance.
- Surveillance technique, alerte, alarme (télésurveilleur).
- Surveillance des consignes de température été et hiver.

En 2017, 2018, 2019 => Relamping LED de nos agences

En 2018, 2019, 2020 => Un chantier de remplacement de l'existant de la signalétique agence est opéré sur tout le périmètre du réseau PCA

- Un éclairage LED est maintenant généralisé sur ces nouvelles enseignes en lieu et place des néons de l'existant, avec une économie de consommation en lien.

5.2 Actions terminées, en cours et à venir

ENJEUX DE LA POLITIQUE	OBJECTIFS	CIBLES	ACTIONS PROPOSEES	DATE PREVISIONNELLE DE REALISATION	AVANCEMENT
Optimisation des consommations liées à la climatisation-chauffage, la ventilation et l'éclairage	Réduction de la consommation d'électricité liée à l'éclairage	12% de réduction de la consommation en Kwh énergétique liée à l'éclairage	Relamping Led dans toutes les agences Installation luminaires LED + Détecteur de présence + Détecteur de luminosité	4ème semestre 2017	TERMINE
Optimisation des consommations liées à la climatisation-chauffage, la ventilation et l'éclairage	Réduction de la consommation d'électricité liée à l'éclairage	12% de réduction de la consommation en Kwh énergétique liée à l'éclairage	Nouvelle vague Relamping Led dans toutes les agences Installation luminaires LED + Détecteur de présence + Détecteur de luminosité	4ème semestre 2019	EN COURS
progrès permanent en termes de performance énergétique	Réduction de la consommation Énergétique globale	Couvre 40 % de nos besoins sur 83	Photovoltaïque SLV et Draguignan	31/12/2019	A REALISER
progrès permanent en termes de performance énergétique	Réduction de la consommation Énergétique globale	Projet d'étude en cours	Isolation par l'extérieur site 06 et 83	Rapport Audit reçu juin 2018 Projet d'étude en cours + Etude thermique en cours par cabinet EFFIDOMUS	A REALISER
Optimisation des consommations liées à la climatisation-chauffage, la ventilation et l'éclairage	Réduction de la consommation d'électricité liée à l'éclairage	Attente fin déploiement 4ème trimestre ppour estimation d'économie en %	Nouvelle signalétique	4ème trimestre 2019	EN COURS
Intégration de l'énergie dans les projets techniques et organisationnels	Réduction de la consommation Énergétique globale	Redimensionnement des installations / besoin du site 06	Rénovation des installations HT, TGBT et Onduleurs du site SLV	Appel d'offres	EN COURS
progrès permanent en termes de performance énergétique	Pilotage de la consommation énergétique	Connaissance de nos UES. Etat des lieux énergétique	Revue Energétique	Début juillet 2018	TERMINE
progrès permanent en termes de performance énergétique	Réduction de la consommation d'électricité liée à l'éclairage	Relamping Led avec prévision d'économie d'énergie de 80% Devis reçu le 01/06/18 avec documentation	Relamping ZAC Draguignan	1er trimestre 2019	EN COURS
La sensibilisation des salariés à adopter une attitude éco citoyenne en matière d'énergie	Réduction des consommations de carburant	Plan de mobilité	Cartographie des déplacements PCA	1er trimestre 2019	A REALISER



Toute une banque
pour vous

Mise à disposition du bilan d'émissions de GES sur le Site Internet : www.ca-pca.fr

La personne chargée du suivi du dossier est :

M. Jean-Pierre ICART

111, Avenue Emile Dechame

06708 St Laurent-du-Var Cedex

Tél : 04.93.14.87.43

Mail : jean-pierre.icart@ca-pca.fr